

Appel d'offres

VILLE DE MONTRÉAL

Service des infrastructures, du transport et de l'environnement

Direction des infrastructures

Des soumissions sont demandées et devront être reçues, avant 14 h à la date ci-dessous, à la Direction du greffe de la Ville de Montréal à l'attention du greffier, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-134, Montréal (Québec) H2Y 1C6 pour :

Catégorie : Travaux

Appel d'offres : 258004

Descriptif : Reconstruction de chaussée flexible, de trottoirs, de bordures, de mails centraux, de bases, de conduits souterrains et travaux de mise aux normes de feux de circulation, dans le boulevard Lacordaire, de la rue Saint-Zotique à la rue Bélanger et du tablier du viaduc de l'Autoroute 40 à la rue Jarry. Arrondissement: Saint-Léonard (PRR. 2012 – Réseau artériel), de même que reconstruction de conduites d'eau, de chaussée, de trottoirs, de mails centraux, de bordures, d'îlots, d'éclairage de rue et de feux de circulation, là où requis, à l'intersection des avenues Papineau et Lecocq. Arrondissements : Ahuntsic-Cartierville et Villeray – Saint-Michel – Parc-Extension (Réaménagement géométrique du réseau artériel - 2013)

Date d'ouverture : 29 janvier 2014

Dépôt de garantie : 10 % du montant soumissionné (cautionnement)

Renseignements : Pour de plus amples renseignements, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse suivante : appelsdoffres.infos.dtp@ville.montreal.qc.ca

Documents : Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 6 janvier 2014

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SÉAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SÉAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fourni en annexe du document d'appel d'offres.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement dans les locaux de la Direction du greffe à l'Hôtel de ville, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Montréal, le 6 janvier 2014

Le greffier de la Ville
M^e Yves Saindon

Journaux de publication : Le Devoir; La Presse; Le Journal de Montréal; The Gazette;
 autre: